



Deia / Convocation 18/01/2021
Jarduneko Kontseilariak / Conseillers en exercice ...
Hor / Présents : 13

2022-ko Urtarrilaren 17-ko bilkura

2022-ko Urtarrilaren 17- an, arratseko zortzi eta erdi, herri huntako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiko tokian, Jean Michel ANCHORDOQUY lehendakaritzapean, Auzapeza.

Séance du 17 Janvier 2022

L'an deux mil dix-neuf, 17 Janvier 2022 à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jean Michel ANCHORDOQUY, Maire.

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, , INCAURGARAT Nathalie, MARISCO Jean Pierre, ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, IBARROLA Pascal-ETCHEVERRY Bernadette SABAROTS Anne Marie, SEYCHAL Antton, URRIZAGA Peio, Bernadette ETCHEVERRY. ONDICOL Beñat CEDARRY Suzanne-

Absent : ARROSSA Lidia- BIDONDO Jean Pierre

Secrétaire de séance : TAFERNABERRY Eñaut

2022/ 8- Délibération spéciale : Dépenses liées aux inondations

En application des consignes de Joanes Laco, comptable public, une délibération spéciale est demandée pour pouvoir régler ces dépenses liées aux inondations :

<u>Entreprises</u>	<u>Dépenses</u>
SARL CAMINONDO TP	14 445€
SARL CAMINONDO TP	7 389€
FREDERIC MARISCO	2 028€
ALEGERA CURAGE	864€

Dans la mesure où ces dépenses sont exceptionnelles, elles n'ont pas été prévues dans les RAR. Ainsi, elles seront imputées au compte 2151.

-DECIDE d'approuver ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. A Bidarray.

ACCEPTE

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Le Maire : JM. ANCHORDOQUY

